



Depuis 1897

LA POLITIQUE DU CLUB UNIVERSITAIRE

Dans un environnement sportif difficile, parfois inquiétant, le BEC persiste dans sa politique construite sur 3 fondements : l'éducation par le sport, l'animation sportive, la pratique de la compétition.

L'éducation par le sport

En opposition avec des pratiques spécifiques précoces, l'éducation par le sport (ALSH) passe par le champ des multi-pratiques associées au respect et à la promotion des valeurs indispensables à l'apprentissage citoyen.

L'animation sportive

En marge des compétitions fédérales, le BEC comme tous les clubs Universitaires a pour vocation de créer et d'animer des manifestations sportives ouvertes à toutes les populations qui souhaitent pratiquer le sport sous une forme plus conviviale et festive.

Le sport se doit d'être aussi lié à la notion de fête qui est une composante du club universitaire. Paroissant Antoine Blondin... Nous dirions « la fête et les jambes ».

La compétition

Le sport de compétition qui implique le dépassement dans l'acceptation des limites qui sont celles de l'intégrité de l'individu doit être lui aussi un facteur de santé et d'équilibre. A ce titre un soutien aux études pour les lycéens et un tutorat pour les étudiants peuvent aider à l'obtention d'un tel équilibre.

Le BEC pratique l'indispensable ouverture vers la cité, la mixité sociale et répond à l'article premier de la loi d'orientation :

« L'enseignement supérieur doit être ouvert aux anciens étudiants ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre des études »

Je veux vivre avec dignité, je me bats pour celle des autres

tel est le message de notre Championne Olympique, Colette Besson, repris par l'UNCU.

... Pour un sport qui soit plus que du sport !

Charte pour un sport éthique

Adoptée par l'UNCU (Union Nationale des Clubs Universitaires) le 30/01/2002 - Extrait :

Cette éthique, née de l'esprit du jeu et de la fête, est aujourd'hui menacée, car plus le sport s'élargit et s'adapte aux habitudes de la société, plus deviennent grands les risques de voir trahie sa nature.

L'éthique du sport a pour fondement et pour objectif la défense de la dignité de l'homme par la réalisation d'une harmonie du corps, du cœur et de l'esprit. Il en résulte pour tous ceux qui développent une activité dans le sport, l'obligation d'une mission d'éducation et de formation qui vise à promouvoir :

- le respect de l'adversaire, considéré d'abord comme un partenaire de jeu,
- la connaissance claire de soi, de ses forces et de ses limites,
- la lutte contre toute forme de violence ou de tricherie et l'engagement pour la défense de l'équité dans le sport,
- le ménagement des équilibres de la nature,
- la sensibilisation à la nécessité de la solidarité.



Colette Besson

Cette plaquette réalisée par les Anciens et Amis est particulièrement destinée aux nouveaux adhérents au club. Il s'agit d'une première mouture diffusée à la rentrée 2013